



La localisation des agendas mondiaux - GOLD V 2019 - Région africaine

samedi 23 mai 2020

GOLD V 2019

La localisation des agendas mondiaux

Comment l'action locale transforme les villes et les territoires

Région africaine

CGLU Afrique

© 2020 CGLU

Extraite du cinquième rapport de l'Observatoire mondial sur la décentralisation et la démocratie locale (GOLD V), cette publication africaine met en évidence la contribution positive des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 ainsi que de l'Agenda 2030 et de ses Objectifs de développement durable (ODD) dans les pays africains. Les collectivités territoriales africaines doivent mettre en œuvre ces agendas tout en étant confrontées à des défis majeurs induits par la croissance démographique et l'urbanisation rapide, dans un environnement caractérisé par une pauvreté omniprésente, des retards dans les infrastructures et les équipements, ainsi qu'une demande croissante d'emploi exprimée par une population majoritairement jeune.

Tout d'abord, le rapport souligne un engagement manifeste en faveur de la mise en œuvre des ODD et des autres agendas mondiaux, aux niveaux continental, régional et national, en Afrique. Il souligne également les efforts déployés pour permettre une plus grande implication des collectivités territoriales dans le processus de mise en œuvre. L'analyse de l'environnement politique, institutionnel et fiscal aux niveaux national et local, révèle toutefois qu'un soutien politique au plus haut niveau, des réformes nationales et une approche territoriale du développement – comme le préconise la Charte africaine des valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local adoptée en 2014 –, sont indispensables afin de créer les conditions propices à l'action des collectivités territoriales dans le processus de développement durable.

Le rapport dresse ensuite un panorama des initiatives menées par les autorités locales et régionales dans les différents pays et sous-régions d'Afrique pour localiser les ODD et les autres agendas mondiaux de développement. Ces actions, menées au niveau local, englobent des initiatives visant à fournir des services de base et à promouvoir le développement économique et social local, des actions en faveur de la préservation des écosystèmes et de la biodiversité, l'eau, l'agriculture et l'énergie, en passant par des mesures visant à renforcer l'urbanisation inclusive et durable et les capacités de planification participatives et intégrées. Le rapport montre également le rôle essentiel joué par les associations et les réseaux de collectivités territoriales dans le soutien à la localisation des ODD sur le continent. Ces derniers favorisent notamment le renforcement des capacités locales pour aligner les stratégies nationales et locales sur les ODD.

Enfin, ce rapport régional identifie six conditions qui doivent être remplies afin de garantir une contribution plus efficace des collectivités territoriales africaines à la mise en œuvre des ODD et de l'Agenda 2063 :

- 1) faire en sorte de mieux gérer l'urbanisation ;
- 2) créer un environnement institutionnel favorable aux collectivités territoriales ;
- 3) doter les collectivités territoriales de ressources financières adéquates ;
- 4) mobiliser des moyens humains suffisants au sein des collectivités territoriales ;
- 5) améliorer la gouvernance multi niveaux et favoriser des partenariats multi-acteurs ;
- 6) lancer une révolution dans la gestion des données.